Bulletin municipal de Fons (46)

Flash infos

n° 8

Janvier 2019

Chers Fonsoises et Fonsois

Voici la nouvelle formule de notre Flash infos. Désormais nous réaliserons un bulletin annuel plus fourni en textes et photos.

2018 aura été une année record pour les subventions. En effet, c'est un peu plus de 300 000 € de financements extérieurs dont notre village va bénéficier pour payer ses travaux.

Nous réalisons des investissements dans différents domaines (entretien du patrimoine, embellissement du village, création d'espace de stationnement, etc.) sans que cela n'impacte trop le budget municipal.

C'est la raison pour laquelle j'ai le plaisir de vous annoncer que la mairie n'augmentera pas ses taux d'imposition en 2019 et cela pour la cinquième année consécutive.

Bonne lecture et meilleurs Vœux 2019 !

Le maire

Laurent Martin

Le point sur nos chantiers

Les trois chantiers qui ont été arrêtés lors de la consultation populaire !

▶ Le chauffage de notre église

Ce chantier est aujourd'hui terminé. En plus des lustres chauffants et éclairants, nous avons réussi à trouver les financements pour mettre en place un éclairage extérieur du monument. Cet éclairage sera interrompu pendant les longues journées de printemps et d'été.

▶ L'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone dans le bourg entre la salle des fêtes et l'ancienne boulangerie

Ce chantier vient de démarrer avec un peu de retard. La société en charge des travaux nous annonce une fin de chantier pour le mois de mars 2019.

Dans le détail que sera-t-il fait exactement ?

▶ Tous les fils électriques et téléphoniques seront enfouis et les poteaux supprimés (sauf pour la rue du Barry qui fera l'objet d'une autre tranche de travaux).

▶ La conduite d'eau centrale du bourg va être remplacée en totalité.

▶ L'éclairage public va entièrement être remplacé au profit d'un éclairage plus économique répondant aux normes actuelles en matière d'économie d'énergie.

▶ L'aménagement d'un logement de type IV dans l'ancienne cantine municipale

Lors de la consultation populaire nous avons indiqué que les financements relatifs à cette transformation de la cantine en un logement étaient acquis. Cette situation reste inchangée. Une bonne nouvelle est venue compléter ce montage financier, puisque l'État nous a proposé de déposer une demande de financement complémentaire au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux avant le 14 Décembre 2018. Ce que nous avons bien évidemment fait. Cette nouvelle subvention qui représente 50 % du montant H.T. des travaux viendra en déduction de la part communale.

Le chantier est prévu pour le printemps 2019.

Les chantiers que nous avons pu réaliser en plus en 2018

▶ La toiture de l'ancienne mairie

Le bâtiment qui héberge la poste, la boulangerie et le salon de coiffure aujourd'hui, était en très mauvais état.
Depuis deux ans des fuites apparaissaient régulièrement.
Par ailleurs, grâce au dispositif mis en place par l'État, intitulé « Parcours Emploi Compétences », nous avons pu recruter Roger Roques, charpentier de métier. Son salaire est pris en charge en grande partie par l'État.
Nous avons aussi trouvé les financements pour acheter les matériaux.

Toutes les conditions étant réunies, cette toiture a été refaite

▶ L'aménagement d'un parking sur le terrain situé à côté du cimetière à proximité de l'église

La précédente équipe municipale avait acheté ce terrain afin de créer un parking destiné à recevoir les véhicules lors des cérémonies à l'église ou au cimetière.

La commune étant maintenant dotée d'un tractopelle, nos techniciens ont réalisé un terrassement permettant d'aplanir ce terrain afin de le rendre utilisable pour le stationnement en toutes saisons.

De façon à ne pas dégrader le site, nous n'avons pas utilisé de matériaux de construction (béton, parpaings, etc...). Seulement deux petits talus ont été réalisés à l'entrée de façon à masquer au mieux la présence de véhicules.

▶ Plus de longueur de voirie à financer sur le budget communal

Comme vous le savez nos routes goudronnées ont été transférées au Grand Figeac.
Chaque année la commune verse une somme de 12 000 € en investissement (auxquels s'ajoutent les frais de fonctionnement) au Grand Figeac pour l'entretien et la remise en état de nos routes. Il s'avère que le montant de cette enveloppe transférée n'est pas suffisant.
Nous serons amenés dans l'avenir à corriger ce montant en accord avec le Grand Figeac.

Cette année, avec les crédits transférés au Grand Figeac nous avons remis en état la route du Champ des ducs et 500 mètres de la route dite de « Piers » qui relie les sols de Fons à Camburat. Considérant que cette dernière voirie devait être refaite en totalité, nous avons rajouté 11 000 € pris directement sur le budget communal afin d'achever ce tronçon. Les 1,5 km de cette route ont par conséquent été entièrement rénovés.

▶ La fontaine de la place du Touron

Elle ne coule plus depuis la fin de l'été !

Nous avons découvert que des racines se sont propagées à l'intérieur d'une canalisation au point de stopper complètement l'écoulement de l'eau.

Cet incident s'étant déjà produit il y a deux ans, nous avons décidé de procéder au remplacement complet de la tuyauterie en cause.

▶ L'entretien du cimetière

Les allées de notre cimetière sont bordées par de grands et beaux cyprès. Malheureusement plusieurs d'entre eux sont malades. Après avoir demandé à des spécialistes un diagnostic précis nous avons dû faire faire abattre deux d'entre eux.

Celui qui avait fait l'objet de la consultation il y a deux ans est toujours en place, car il n'est pas malade !

▶ La coupe de l'herbe au printemps sur les bords de nos routes et à l'intérieur de nos chemins

Rappelons que Fons compte 44 km de voiries.
Chaque année la coupe de l'herbe sur le bas-côté des routes représente 250 heures avec l'épareuse, 120 heures avec la tondeuse autoportée pour tondre le stade, la salle des fêtes, les chemins du bourg... et 300 heures environ de débroussailleuse pour « finioler » le tout.

Le dispositif est aujourd'hui complété par le tondo-broyeur pour faire le milieu des chemins à raison de 40 heures par an. Soit environ 4 mois et demi consacrés exclusivement à la coupe de l'herbe par l'un de nos techniciens.

Par ailleurs, comme vous le savez, à la demande d'un grand nombre d'entre vous, nous entretenons aussi depuis 2015, 13 km de chemins de randonnées sur notre joli territoire.

Autant dire que lorsque Claude et Bernard ont terminé ce travail (rappelons que Bernard est à mi-temps), il ne leur reste que peu de temps pour se consacrer aux autres travaux d'entretien de la commune comme le nettoyage du ruisseau, le rebouchage des trous dans les routes, l'entretien du cimetière, les réparations parfois lourdes de notre patrimoine (construction de murets, remise en état des toitures...). Ce qu'ils font figure dans le détail sur les plannings hebdomadaires mis en ligne sur le site du village dans l'onglet « Mairie ».

Malgré cela, lorsque le printemps est pluvieux et que l'herbe pousse en abondance, nous avons quelques difficultés à intervenir autant qu'il le faudrait sur l'ensemble du territoire communal.

Lorsque ce genre de situation se présente, comme au printemps dernier, nous nous entretenons en priorité les zones qui pourraient présenter un danger pour la circulation. Cela est le cas lorsque les herbes sur les bas-côtés, à quelques endroits masquent l'arrivée du véhicule en face. Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et vous invitons à nous signaler les zones qui seraient concernées et que nous aurions oubliées.

▶ La création d'un panneau d'affichage pour les associations

Notre village compte aujourd'hui 10 associations actives. Aucun endroit précis ne leur était dédié pour l'affichage de leurs documents. C'est pourquoi, nous avons déplacé le panneau réservé à l'affichage administratif qui était positionné entre la boulangerie et l'actuel salon de coiffure pour le fixer sur le côté de la mairie et installer à sa place un panneau réservé à l'affichage associatif.

Le point sur les animations

La bibliothèque municipale

Depuis deux ans et demi, Gisèle Chevallier aidée d'Annie, Réjane, Jackye, Colette et Marie-José anime notre bibliothèque.

Cela se traduit par la tenue de permanences pour ouvrir au public les samedis de 14h30 à 16h30, les mardis matin en fonction des congés scolaires et les jeudis pour les enfants de l'IME.

A cela s'ajoute l'organisation de manifestations autour du livre :

- Portes ouvertes avec lectures
- Stages BD
- Goûter de Noël

Aujourd'hui la bibliothèque compte 42 adhérents dont une quinzaine très assidus.
Petit à petit les rayonnages offrent une large diversité d'ouvrages allant de magazines et albums de la petite enfance aux derniers livres primés.
Les BD adultes font aussi partie de la collection !

Vous pouvez passer voir le lieu et pourquoi pas vous inscrire lors des permanences, vous serez accueillis autour d'un café !

L'atelier « théâtre »

Comme vous le savez la mairie de Fons propose depuis septembre 2017 un atelier théâtre pour les enfants de 5 à 10 ans animé par M. Jean Broussolle.

C'est avec un très grand bonheur que les enfants ont retrouvé leur professeur à la rentrée 2018. Les parents nous témoignent de l'attachement de leurs enfants à cette activité, qui leur apporte du plaisir, de la confiance en eux et beaucoup plus d'aisance pour s'exprimer. C'est une véritable chance.

Bien que très intéressant cet atelier, pour se pérenniser, aurait besoin de quelques participants supplémentaires. Vous pouvez y inscrire votre enfant en cours d'année. Monsieur Broussolle et sa petite troupe vous accueilleront avec joie !

Télèphone : 06 72 21 85 14
Atelier le mardi de 17h30 à 18h30 (5 € la séance)

Grâce à nos associations votre village est très animé. Ce sont plus de trente évènements qui ont été organisés cette année allant de la fête votive aux marchés fermiers, des concerts aux rencontres musicales sans oublier les bals et repas de nos anciens. Nous avons choisi dans ce flash infos de vous présenter une mosaïque d'images prises au hasard de l'année 2018.

Bravo à tous !

Le Presque rien

Le Rayon d'or

Le Comité des fêtes

Fête du village

Artellis

Marché gourmand

Brocante

Crescendo

Bal Trad'

Saperlipop'art

Sortie à Cuzals

Centième anniversaire

Le point sur nos finances

L'année 2018 se termine avec un budget en équilibre.
Nous dégageons même un léger excédent qui sera reporté sur l'année 2019 (le détail des chiffres est disponible en mairie).

Cela est essentiellement dû à deux facteurs :

- Une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement
- Des subventions extérieures pour financer nos chantiers.

Par ailleurs, alors que les dotations de l'État ont baissé en 2015, 2016 et 2017, elles ont été stabilisées en 2018. Nous venons d'apprendre qu'elles ne diminueront pas non plus en 2019, ce qui constitue une excellente nouvelle.

A propos de la taxe d'habitation : elle a déjà été diminuée par l'État pour certains d'entre vous. Cela n'a aucun impact sur le budget municipal puisque l'État compense à l'euro près la perte de recette pour le budget municipal.
En d'autres termes, la taxe d'habitation baisse pour 80 % d'entre nous (la liste et les critères relèvent des services de l'État) mais la mairie perçoit toujours le même montant.

Au sujet de notre endettement :

En 2014, la commune remboursait 24 000 €/an.
Cela correspondait notamment aux travaux réalisés pour la construction de la salle des fêtes.

En 2018, nous avons stabilisé nos remboursements à 10 800 €/an et cela n'augmentera pas dans les années à venir.
Cela place notre commune parmi les moins endettées du département.

Au sujet de nos impôts et taxes

Depuis 2014, la mairie n'a augmenté aucun impôt ni aucune taxe.

Les taux sont resté inchangés :

2014	TH : 9.09%	TF : 9.29 %	Taxe d'aménagement : 2%
2015	TH : 9.09%	TF : 9.29 %	Taxe d'aménagement : 2%
2016	TH : 9.09%	TF : 9.29 %	Taxe d'aménagement : 2%
2017	TH : 9.09%	TF : 9.29 %	Taxe d'aménagement : 2%
2018	TH : 9.09%	TF : 9.29 %	Taxe d'aménagement : 2%

Malgré tout votre net à payer sur votre feuille d'impôt peut augmenter pour des raisons extérieures à la mairie.
A titre d'exemple voici quelques éléments qui peuvent faire varier à la hausse ou à la baisse ces impôts :

- La mairie fixe un taux (ci-dessus) qui s'applique à des bases fixées par l'État, ces bases peuvent varier à la hausse ou à la baisse c'est l'État qui en décide.
- Sur votre feuille d'impôt le « net à payer » est l'addition des impôts de plusieurs collectivités : Conseil départemental, Grand Figeac (intercommunalité), commune...
Une ou plusieurs d'entre elles ont pu augmenter leurs taux, à vous de vérifier.
- La configuration de votre logement a pu changer (travaux, démolition ou niveau de confort)...

N'hésitez pas à contacter les services fiscaux de Figeac pour mieux comprendre votre imposition. Chaque critère, chaque variation peut et doit être expliquée.

Annonces

▶ Patricia Roux, notre postière est partie vers d'autres horizons

Après avoir contribué à la mise en route puis à la gestion de notre agence postale, Patricia a choisi de changer d'horizon professionnel. Nous la remercions pour le travail accompli et souhaitons bon courage à Sylvie Colin notre boulangère qui s'occupe maintenant également de la Poste.

▶ Ouverture d'un nouveau commerce

Et de trois ! Après la Poste et la boulangerie voici le dernier né :
Le Salon de coiffure !

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30 puis le samedi de 10h à 16h sur RDV, le salon de coiffure le « Colibri » est géré par Nathalie Maraval.

Alors n'hésitez pas si vous avez une lettre à poster, un pain ou un gâteau à acheter le tout couronné par une coupe dernier cri, prenez vite RDV, c'est à Fons qu'il faut vous rendre !

▶ **Une nouvelle association vient de voir le jour : « Les Dourmellous »**, un groupe de copains, anciens joueurs de foot Fonsois a décidé de se regrouper pour former une association.

Son nom : les Dourmellous
Son siège social : La mairie de Fons
Son Président : Cayrol Gilles
Son Président d'honneur : Raffy Robert
Son but : garder des liens entre les anciens joueurs et les dirigeants de 1974 à 1990.

Cette toute nouvelle association a organisé sa première rencontre le samedi 24 novembre 2018 à la salle des fêtes et plus d'une centaine d'anciens joueurs ou de dirigeants ont répondu présents !

Nous souhaitons à cette nouvelle association, bonne chance !

▶ Un film sur notre village

Le film « Regard » de Christiane Vedrune réalisé sur notre village est à vendre à la boulangerie au prix de 10 euros.

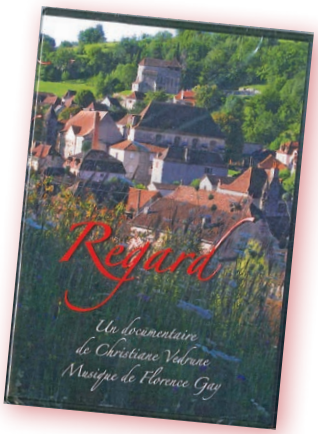

Ils nous ont quittés en 2018

Jacques Lafabrie, le 18 janvier
Madeleine Rougie-Delpech, le 22 janvier
Madeleine Taurand-Lample, le 23 mars
Noemie Montels-Genot, le 28 mars
Jeanine Cayla-Mage, le 26 avril
Marie-France Drean-Gonedec, le 27 avril
Yvonne Bex, le 30 mai
Elie Bordes, le 29 octobre
Alain Chicottot, le 3 décembre

Virginie Maucourant

Je profite de l'édition d'un nouveau bulletin municipal pour me présenter à vous.
C'est avec grand bonheur que j'occupe désormais le poste de secrétaire de mairie en remplacement de Nathalie Besnier qui a vogué vers d'autres horizons.

En poste depuis le 1er juin 2018, j'ai eu l'occasion de faire la connaissance de certains d'entre vous à différentes occasions et je serais très heureuse d'accueillir ceux que je ne connais pas encore.

Tombés amoureux du Lot et tout particulièrement de Fons, mon mari et moi avons acheté notre maison au printemps 2016 dans le quartier du Barry. Sa mutation obtenue dans la foulée nous a permis de poser nos valises très rapidement et de profiter de tous les atouts de notre charmant petit bourg qu'est Fons.

En poste jusqu'alors dans le nord de la France, j'ai ainsi pu donner une nouvelle orientation à ma carrière et découvrir de nouveaux domaines tels que l'Education Nationale puis l'administration territoriale.
Auparavant, j'ai œuvré dans le monde patronal par le biais du Medef, puis dans le monde de l'immobilier social au sein d'une équipe de production de programmes immobiliers divers et variés.
Ces expériences riches et formatrices m'ont conduite jusqu'ici et c'est avec grand plaisir que je mets mes compétences au service de tous en espérant vous apporter satisfaction.

A très bientôt, en mairie.

Horaires d'ouverture au public
les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 19h00

Ils sont nés en 2018

Valentin Giroux, le 26 octobre
Celian Chauvet, le 2 novembre
Timothée Amilhaud-Boisset, le 7 novembre

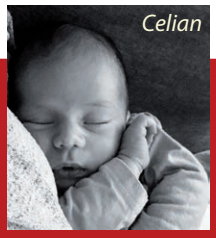

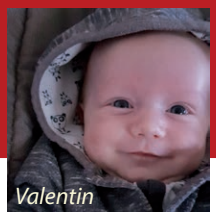

Ils se sont mariés en 2018

Mme Isabelle Ughetto et Mr Laurent Martin, le 16 juin
Mme Coralie Delcaire et Mr Benoit Marty, le 8 septembre

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal et moi-même vous adressons nos voeux les plus chaleureux à l'occasion de la nouvelle année.

Laurent Martin